



# DdR EST



[www.fo-lcl.fr](http://www.fo-lcl.fr)

Décembre 2007 N°0710

## REUNION CE DU 19 Décembre 2007

### Tentative d'Information sur expérimentation d'une nouvelle forme d'automatisation sur

#### Nancy

Le CCE a été informé le 13 Décembre dernier du futur programme d'automatisation des agences, prévoyant une accélération des chantiers et une automatisation « générale » prévue fin 2009, qui prévoit en résumé 3 grands schémas adaptables selon la typologie de chaque agence.

La Direction de la DdR Est souhaitait nous présenter ce dossier, où 3 agences de Nancy serviraient de bases expérimentales à de « mini-automatisations » avec des fermetures partielles de caisse sur certains jours ! Il faut savoir que l'expérimentation ne serait pas commencée avant la validation définitive du projet !! En gros on voulait nous faire croire qu'on testait, alors qu'on cherche simplement à biaiser...

Avant, à LCL, on installait des sites pilotes pour tester de nouvelles organisations ou de nouveaux matériels et, seulement après, selon les évaluations faites pendant la période test, la Direction validait ou non le projet ; là, après avoir consulté le CHSCT Lorraine « en catimini », sans vouloir faire de vagues, La Direction voulait (et FOLCL est certain qu'il s'agit là d'un test pour voir la réactivité des partenaires sociaux) que soit validé, avant

consultation du CCE, un faux test, qui se trouve n'être en fait qu'une volonté délibérée d'accélération du projet. Plusieurs suspensions de séances ont été demandées par les Elus qui ont mis en garde la Direction sur la validité de la mise en place de cette expérience. La Direction a aussi demandé une suspension de séance pour contacter les instances RDT (Relations Droit & Travail) qui lui ont conseillé de poursuivre le processus.

Désolé pour le responsable qualité qui avait certainement très bien préparé son dossier, mais ce sera pour une prochaine fois !!

FOLCL et tous les élus du CE Est, ont demandé que ce dossier soit représenté plus tard, en respectant les fonctionnement « normal » des instances.

Par la suite, il restera encore à savoir pourquoi la Direction veut s'en tenir à une consultation des CHS-CT et une simple information du CE (plus de justification économique à fournir, etc...)

Désolé pour la Direction, mais les élus sont attentifs et vigilants sur les dossiers présentés !!

#### Plan de formation

- Avis du CE sur le rapport de la commission Formation.
- Information sur le projet de plan de formation 2008.
- Avis du CE sur le projet de plan de formation 2008.

Le rapport établi par la commission résume l'activité de la formation pour l'année 2006 : il indique que le budget initialement prévu a été réalisé à hauteur de 106 % mais avec un nombre d'heures inférieur à l'année précédente, avec de grande disparités selon les métiers.

De plus, pour 2007, le rapport constate que les réalisations au 30.06 (41% du budget), ne permettront pas de boucler ce dit budget au 31.12. Une prévision de 79% est annoncée par la direction.

Donc, face au non respect de la procédure réglementaire de présentation aux élus de ces plans, ; FOLCL n'a pas pris part au vote du rapport.

Quant au projet de plan 2008, il nous annonce comme chaque année, par un habillage idyllique, un espoir de

hausse des formations. Ne nous leurrions pas, la politique de formation de l'entreprise démontre un caractère opérationnel limité à l'adaptation de l'individu au poste de travail. Hélas, il ne répond toujours pas à l'orientation prévue par la loi et par l'accord d'entreprise signé en février dernier, qui affirme la prise en compte de la dimension individuelle et qui évite, comme c'est le cas actuellement, d'exclure des pans de collaborateurs de la formation continue tout au long de la vie...

Depuis Mai 2004, un « entretien professionnel », obligatoire tous les deux ans doit permettre au collaborateur d'explorer ses besoins personnels de formation, et d'utiliser certains dispositifs, dont le DIF. LCL se met en infraction par rapport à la loi, en n'ayant toujours pas instauré cet entretien au sein de notre Etablissement...

Pour ces raisons, FOLCL n'a pas pris part au vote.

## Egalité Professionnelle entre les Hommes et les Femmes au 31.12.2006

- Approbation du rapport de la commission Egalité Professionnelle.
- Avis du CE sur le Bilan Egalité Professionnelle.

Le rapport met en exergue les efforts faits sur les niveaux de classification les plus bas, mais l'évolution, globalement reste très lente. Les efforts de promotion réalisés se cantonnent au niveaux C à E.

Les rémunérations commencent à s'équilibrer dans les catégories de classification basses uniquement.

Par ailleurs, plus de femmes de femmes sont embauchées en contrat précaire.

Il est à noter que le temps partiel pénalise, toujours, les évolutions de carrière ; surtout pour les 4/5<sup>ème</sup>, pour

lesquels les tâches et mission confiées restent souvent sur l'équivalent d'une présence à temps plein.

La Direction doit veiller à adapter la charge de travail au temps d'activité...

**FOLCL**, loin de se satisfaire de ces légers frémissements en la matière, attend la concrétisation de véritables efforts de rattrapage pour des populations dont l'ancienneté à LCL permet d'y prétendre.

**FOLCL** reste à votre disposition pour étudier votre cas personnel, si vous vous sentez « délaissé ou délaissée » par votre hiérarchie.

## Metz et Metz Haute Seille : modifications horaires et adaptation horaires variables

Nous avons présenté le mois dernier la problématique de ces agences ouvertes en ATT. Suite à l'intervention de **FOLCL**, la Direction est revenue vers les Elus avec une nouvelle présentation du dossier (revu et corrigé...) permettant au Personnel de pouvoir travailler dans le respect des horaires et des règles de sécurité.

Ces agences vont maintenant ouvrir avec un régime horaire 36H50 du Mardi au Samedi midi (8 j RTT + 1j de boni) en une seule équipe.

Les nouveaux horaires :

Clientèle : 8H40/12H30 - 14H00/17H30

et 8H30/13H00 le samedi.

Personnel : 8H30/12H40 - 13H50/17H40

et 8H20/13H10 le samedi.

Le CHS-CT a donné un avis favorable à l'unanimité (pour la seconde fois) le 12/12/2007.

La Direction a tenu compte de nos remarques pour laisser un délai supplémentaire pour l'arrêt des caisses et la fermeture des coffres, mais nous pouvons seulement

regretter qu'elle ne soit pas allée jusqu'au  $\frac{1}{4}$  d'heure couramment pratiqué. Après le recalage de la réunion hebdomadaire du jeudi matin au jeudi après midi, la DR devra remédier à la « coutume locale » consistant à l'ouverture systématique de tous les coffres, problème d'organisation reconnu par la Direction.

La Direction nous annonce une mise en place dès le 2 janvier 2008, ainsi le Personnel bénéficiera d'une journée de repos le lundi 31/12/2007.

**FOLCL** a voté pour la mise en place de ces changements d'horaire.

Rappel Vote : Pour **FOLCL** -CFDT -SNB - 2 Abst CGT

Dans la foulée, nous avons été consultés sur la modification rendue nécessaire du règlement d'horaires variables dont le Personnel Accueil Service pourra bénéficier sans contraindre le Personnel en horaire collectif à l'accompagner. Les Elus n'ont pas fait opposition à l'unanimité sur la nouvelle proposition....

## Rémunération variable des commerciaux de la Banque Privée.

Dans le cadre du redéploiement de la Banque Privée en 2007, un évolution de la rémunération variable va se mettre en place, pour tenir compte du niveau de technicité des conseillers et du marché dynamique de l'emploi sur ces métiers.

L'élément important est l'intégration au salaire de 50% de l'opportunité individuelle, soit 2400€ pour le conseiller en Patrimoine (5 sur notre DdR), 3500€ (10 sur notre DdR) pour un conseiller banque Privée.

Les assistants(es) bénéficieront d'une rémunération variable sur la base de 3% de la RBA à objectif atteint.

Les autres métiers de la Banque Privée ne sont pas impactés par cette réforme, leur rémunération variable reste le bonus avec divers niveaux selon la fonction.

Même si on peut se féliciter de ce nouveau système, qui semble « sain », **FOLCL** a interpellé la Direction en lui rappelant que les conseillers de la BAP, attendaient eux aussi un système de rémunération moins « pervers » que le système actuel qui privilégie la quantité à la qualité des ventes.

Ce n'est pas, à notre avis, par des mesures salariales au rabais, que la population des conseillers en agence sera motivée pour les années à venir ; la motivation passe, outre la reconnaissance du travail fourni, par une reconnaissance « financière ».

...A suivre...

## Décote de 10 kms sur le remboursement des indemnités kilométriques

Une règle locale s'applique sur la région Est : 10 kms sont systématiquement déduits sur les frais des collaborateurs utilisant leur véhicule personnel ; les Elus

demandent que soit révisée cette situation : La Direction réserve sa réponse et nous répondra le mois prochain...

## Point sur les chantiers en cours

Epernay : Inauguration le 15/01/08.

Givry : Ouverture le 18/12 inauguration le 05/01/08.

Longwy-bas : Aménagement du local de repli en cours, gestion des fonds assurée provisoirement par Longwy Haut, et livraison chantier prévue en Mars 08 ;

Tournus : Demande implantation d'un bungalow à la mairie.

Dijon Drapeau : Ca n'a jamais été aussi proche et là, ça semble être vrai !! On verra bien si les travaux commencent en Janvier 08 !! Ce n'est pas pour cette raison que les travaux pénalisant la vie quotidienne de l'agence doivent être oubliés...

Paray le monial : Travaux respectent calendrier prévu.

Strasbourg Habitat : dossier transmis à maître d'œuvre.

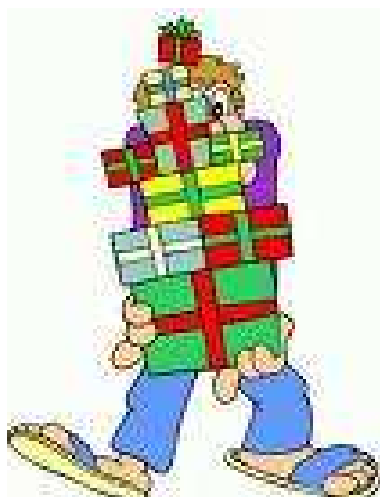
## Points divers

Préretraites : 62 demandes ont été enregistrée par la RH pour 31 départs prévus entre 04/08 et 06/08, et 31 entre 07/08 et 12/08.

Elections prudhommales : Les élections ont été fixées au 03 Décembre 2008 .

Prochaine réunion de CE le 30/01/2008 , N'hésitez pas à nous transmettre vos questions.

**Tous les élus, militants et adhérents  
FOLCL de l'Est  
Vous souhaitent un Joyeux Noël  
Et une très Bonne Année 2008**



Possibilité d'envoi de nos infos par Mail : contactez [focl Dijon@wanadoo.fr](mailto:focl Dijon@wanadoo.fr)

Ou appelez notre local au 03 80 50 44 39

Vous pouvez à tout moment retrouver nos informations, et bien d'autres, sur notre site Internet :

<http://www.fo.lcl.fr/>